

# Protokoll / Procès-verbal

Nr.	Sitzungstag - Date:	Zeit - Heure:	Sitzungsort - Lieu:	Leitung - Conduite:	Protokoll - PV:
<b>PK/11</b>	02.03.2012	10.00 – 16.00	Hotel Arte, Olten	G. Bossi	F. Fahrni

Teilnehmer Participants:	<p><b>Anwesend - Présents:</b> O. Frey, M. Krähenbühl, S. Rieben, J-C Noirjean, H. Bucher, P. Rhyner, S. Becker, L. Maillard, W. Kiser, C. Amann, U. Cavasin, F. Farrer, M. Tanner, R. Bühler, G. Bossi, M. Buser, P. Piller, M. Steiner, R. Malzach, M. Wild, F. Fahrni</p> <p><b>Entschuldigt – Excusé:</b> W. Koller, Peter Jäger, W. Huber, R. Wobmann, E. Vetsch, Peter Eggli, G. Nussbaumer, P. Betschard, U. Cavasin, P. Walker, M. Rod, O. Bourdin, M. Meyer, und A. Denoth</p>
-----------------------------	---

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté    i = in Arbeit – En exécution    r = ruht – En attente			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir    B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
<b>1</b>	<b>Begrüssung – Salutations</b>							
	<p>G. Bossi souhaite la bienvenue et remercie les 11 présidents ayant accomplis le voyage jusqu'à Olten et déclare sa déception envers le nombre de défection, 13 présidents.</p> <p>L'ordre du jour est mit en discussion, la parole n'étant pas demandée il est ainsi accepté sans modification.</p>							
<b>2</b>	<b>Protokoll 2011 – Procès-verbal 2011</b>							
	<p>Le procès-verbal de la CP 2011 a été distribué par courriel et publié sur Internet. Il est mi en discussion.</p> <p>Stefan Becker des Grisons signale qu'il à été oublié sur le listing des personnes présentes.</p> <p>Aucune autre remarque n'est faite et le pv 2011 est accepté à l'unanimité.</p>							
<b>3</b>	<b>OdA/Bildungsfonds – Otra/Fond de formation</b>							
	<p>Markus Steiner transmet les informations suivantes.</p> <p><u>Révision du règlement concernant l'obtention du brevet fédéral de contremaître forestier, conducteur d'engins forestiers et spécialiste câble-grue.</u> La révision du règlement (2004) cité avance à petits pas. L'OFFT ne se montre pas très coopératif et semble à avoir du mal à comprendre les particularités du « petit » monde forestier. Jusqu'alors un seul règlement est à disposition pour les trois professions, avec ce cumul cet ouvrage ne peut rien régler et doit être adapté et conçu comme un outil de travail.</p> <p>Actuellement la plus grosse question est de trancher sur la nécessité d'un brevet fédéral pour les conducteurs de machines et pour les câbleurs. Le petit marché, en moyenne 1 câbleur formé par année (seulement du coté alémanique) et 7 conducteurs d'engins, démontre bien que ces deux derniers sont plus des spécialisations que des « professions ».</p> <p>La commission de révision va proposer, très probablement, de conserver le titre de brevet pour les contremaîtres et de l'abandonner pour les autres.</p> <p><u>Formation avec attestation.</u> Elle est en voie de finalisation et entrera en vigueur à partir du 1 janvier 2013.</p> <p><u>Apprentis n'ayant pas 16 ans révolus.</u> Selon la loi en vigueur, des jeunes de moins de 16 ans n'ont pas le droit d'être occupé à des travaux dangereux. L'Otra-Forêt à déposé une demande d'exception pour les entreprises forestières</p>							

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté    i = in Arbeit – En exécution    r = ruht – En attente			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir    B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
	<p>après de l'OFFT. <u>Collaboration avec les OTRA-régionale.</u> Le travail n'est pas terminé mais la collaboration est bonne et fructueuse.</p> <p><u>CSCIE.</u> La commission de surveillance des CIE est à la recherche d'un nouveau président.</p> <p><u>Fond pour la formation.</u> Une légère augmentation du nombre d'entreprise et du nombre d'employé devrait permettre de repasser l'objectif du million de francs. L'obligation générale du FFP est dure à atteindre, l'OFFT devrait pouvoir la prononcer pour le 1 avril. La tendance actuelle montre qu'à l'exception du canton de Vaud l'ensemble des romand devrait rejoindre le fond national. Les dépenses principales du fond sont, 1. Les cours interentreprises avec le 75% du budget et 2. La partie « administrative » avec ces, environs, 10% ! La longévité du fond n'est pas encore assurée, l'OFEV doit se retirer pour des questions politiques et le nombre de tâches déléguées au fond de formation va en augmentant... de quoi sera fait l'avenir ?</p>							
<b>4</b>	<b>Berufsmeisterschaften – Championnats de bûcheronnage professionnel</b>							
	<p>Ralph Malzach oriente sur les prévisions de soutiens des sections pour l'organisation des championnats mondiaux de 2014. Une bonne moitié des sections répondent présente et permettent de réunir un budget d'environ Frs. 100'000.00 ! Il manque encore un fois autant, plus environ 30 juges sur les 80 nécessaire. La situation est satisfaisante et le chemin prit est correct. Avec ces chiffres nous pouvons aller à la recherche de « gros » sponsors en leurs présentant non seulement une envie mais bien en démontrant un véritable engagement de tous les forestiers.</p> <p>Que se passe-t-il avec les cantons refusant une participation « égalitaire » ? une réponse devra être trouvée lors de l'assemblée extraordinaire du 8 juin prochain. La proposition serait de convenir d'un montant minimal de +/- Frs. 1'000.00 par section.</p> <p>A la remarque selon laquelle les cantons devraient être informés plus rapidement, Ralph répond qu'une information détaillée à été transmise lors de l'AD de l'année dernière et qu'une demande à été faite de pouvoir disposer d'un temps de parole lors des assemblées des sections afin de présenter les derniers détails.</p> <p>Que se passera-t-il en cas de bénéfice ou de déficit. En cas de bénéfice important 3 solutions sont pour l'instant envisageable. 1. Retour aux sections 2. Reste à l'ASF 3. Reste à l'ASF pour une utilisation spécifique.</p> <p>Dans le budget présenté l'ASF assume un déficit jusqu'à un maximum de Frs. 50'000.00. Cette somme est intégrée dans le montant total devant être trouvé par le « projet » sponsoring CM 2014 !</p>							
<b>5</b>	<b>Skimeisterschaften – Championnat de ski</b>							
	<p>Les championnats 2012 se sont déroulés comme prévu en date du 28 janvier. Ce sont environ 75 forestiers skieurs qui se sont retrouvés sur les pentes et les pistes de ski nordique de la région de Zweisimmen – La Lenk. Ces joutes se sont déroulées, à leur habitude, en toute sérénité ! Seul le chronomètre a réussi à mettre « une pointe » d'égoïsme dans la fraternité et la camaraderie qui définit ces joutes sportives. Un grand merci aux organisateurs qui, sous la conduite de Christoph Hurni, ont réalisé un super travail.</p> <p>Les courses 2013 devraient se dérouler en bas-Valais, dans les Grisons pour 2014, chez nos amis Lucernois en 2015 et.. qui est candidat pour 2016 ? Prière de vous annoncer chez Mario Wild.</p>							

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté    i = in Arbeit – En exécution    r = ruht – En attente			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir    B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
<b>6</b>	<b>Aktion Arbeitbekleidung - Action vêtements de travail</b>							
	François Fahrni présente rapidement une nouvelle action à disposition des membres de l'association. Ces derniers peuvent par le biais du site internet commander différents vêtements de travail, y-compris des habits de protection de haute qualité, avec un rabais unique sur les prix affichés de 15%. Fahrni prie les présidents de faire passer l'information et d'utiliser cette offre pour motiver les jeunes à venir nous rejoindre au sein de l'ASF.							
<b>7</b>	<b>DV 2012 – AD 2012</b>							
	L'AD 2012 se déroulera en Argovie. Un comité d'organisation est au travail. L'assemblée se déroulera de 10.00 à 12.30 h. L'après-midi sera réservé à la visite d'un grand chantier de revitalisation des berges de l'Aar. Le programme des dames est encore ouvert. <b>L'assemblée aura lieu le 28 septembre</b> et non pas le 21 !							
<b>8</b>	<b>Wald-Wild – Forêt-gibier</b>							
	Gottfried Bossi est représentant forestier au sein de ce groupe d'intérêt. Ce groupe est soutenu financièrement par la SFS, chasse suisse et l'ASF. Bossi présente un jeu didactique destiné aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Son but est de sensibiliser les gens à soutenir une étroite collaboration entre les chasseurs et les forestiers. Ce jeu sera prochainement mis en vente au prix de Frs. 20.00							
<b>9</b>	<b>Verschiedenes - Divers</b>							
	<u>CFFF</u> : Cette commission extraparlamentaire, plus connue sous l'appellation EFAK, a été supprimée pour des raisons politiques. Le bien fait de cette commission n'ayant jamais été renié, il a été décidé de créer une plate-forme d'échange qui sera réunie sous l'égide du Forum Forst. La forme et les objectifs doivent encore être définis.  <u>Forum Forst</u> : En parallèle à cette plate-forme forestière un Forum Bois a été fondé. Ce dernier réunit les acteurs de la transformation. Ces 2 Forums devraient se retrouver au minimum 1 fois par année.  <u>Wamos</u> : Ce projet, plus connu sous le nom Waldmonitoring suisse, est terminé. Les résultats seront bientôt publiés par l'OFEV. Nous pouvons d'ores et déjà dire que la gestion forestière, en particulier l'exploitation de bois, est dans sa forme actuelle très appréciée du public.  <u>Loi forestière</u> : Un assouplissement de la loi en matière de surface forestière a été voté par le parlement. Cet assouplissement permet ainsi de redonner à l'agriculture certaines surfaces conquises par la forêt ou alors de les prendre en compte pour des compensations écologiques. Cet assouplissement ne concerne que les régions touchées par une augmentation de la surface forestière, les régions du plateau suisse ne pourront ainsi pas jouer aux promoteurs immobiliers.							

<b>Nächste Sitzung – Prochaine séance:</b>	<b>Assemblée extraordinaire des délégués (CM 2014) le 8 juin 2012 à Oensingen</b> <b>Assemblée de délégués le 28 septembre 2012 dans le canton d'Argovie</b> <b>Assemblée des présidents 2013 le 1 mars 2013 à Olten</b>
<b>Abgegebene Unterlagen - Documents remis:</b>	
-	
<b>Beilagen – Annexes:</b>	
<b>Verteiler – Copie à l'attention:</b>	
<b>Teilnehmer- Participants:</b>	
<b>Z.K - pour info:</b>	